



Comment commander les publications officielles du Manitoba

Pour commander les publications officielles designées par un astérisque dans la Liste mensuelle (*)

S'il s'agit d'une publication designée par un astérisque, il faut passer la commande auprès des Imprimeur de la Reine, soit

- par la poste, au 155, rue Carlton, 10ème étage, Winnipeg, MB R3C 3H8
- par courrier électronique, à queensprinter@gov.mb.ca
- ou encore, en utilisant leur [bon de commande](#) électronique
Des publications statutaires peuvent être achetées aux [Imprimeur de la Reine](#)

Pour commander les autres publications officielles (sans astérisque)

Envoyez toute autre demande de document au ministère ou à l'organisme qui l'a produit. Pour connaître l'adresse d'un ministère ou d'un organisme, communiquez avec :

Service de renseignements au public

155, rue Carlton, 7ème étage
Winnipeg, MB R3C 3H8

À Winnipeg, téléphonez au 204-945-3744

Ailleurs au Manitoba, composez sans frais, le 1-866-626-4862

Consultez aussi le site Web du gouvernement du [Manitoba](#) pour communiquer avec les divers ministères et organismes gouvernementaux.

S.V.P. Noter: La mention 'Tirage limité' indique qu'un document a été produit à un nombre réduit d'exemplaires ou à l'intention d'un groupe particulier de lecteurs. Commandez-le sans tarder, car les réserves peuvent s'épuiser rapidement.